



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15099442

MONITEUR BELGE

TRIBUNAL DE COMMERCE

03-07-2015

29 JUN 2015

BELGISCH STAATSBLAD NIVELLES

N° d'entreprise : 0437.226.906

Dénomination

(en entier) : **OPTIMMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Avenue Herbert Hoover 20 à 1332 Genvai

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination - Reconduction des mandats des administrateurs

Extrait de l'Assemblée générale ordinaire de la SA Optimmo du 5 juin 2015

"L'assemblée décide de reconduire les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de l'année 2021.

En conséquence, le Conseil est composé comme suit :

- Monsieur John C. Martin, domicilié Rue des Templiers 40 à 1301 Bierges
- Monsieur Alain Prigogine, domicilié Avenue Montana 42 à 1180 Bruxelles
- NOLICIS ENTERPRISE SPRL ayant son siège social, Avenue Clos Fleuri 8b, à 1310 La Hulpe, numéro d'entreprise 0879.062.203. L'assemblée a pris acte de ce que Monsieur Francis PENNEQUIN, gérant, a été nommé, conformément à l'article 61§2 du Code des Sociétés, en qualité de représentant permanent de la SPRL NOLICIS ENTERPRISE.

L'assemblée décide que, comme pour le mandat précédent, ces mandats ne sont pas rémunérés."

Extrait du Conseil d'Administration du 8 juin 2015

"A l'unanimité, Monsieur Jonh C. MARTIN, Rue des Templiers 40 à 1301 Bierges est nommé pour la durée de son mandat d'administrateur, administrateur délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de représenter la société conformément aux statuts.

A l'unanimité, Monsieur John C. MARTIN est nommé, pour la durée de son mandat d'administrateur, président du conseil d'administration."

John C. Martin
Adm. del.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2015 - Annexes du Moniteur belge